

LA SEMAINE DE VOTRE DEPUTE

du 4 au 8 mai 2020



> CETTE SEMAINE A LA UNE

Lors de l'examen du **projet de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire**, le député Raphaël Schellenberger s'est opposé à un amendement introduit par la majorité gouvernementale et visant à déresponsabiliser l'action des décideurs publics.

« Un article paru aujourd'hui dans Le Monde et déjà évoqué ici explique comment ce gouvernement a cautionné la destruction de centaines de millions de masques depuis le début du quinquennat. Il lui faudra en répondre. Les membres du Gouvernement devront en être responsables. Il ne faut pas, au prétexte de l'avis donné par quelque directeur de la santé ou haut fonctionnaire entièrement protégé par ...

[Lire la suite](#)



> COMMISSION DES LOIS

La Commission des Lois de l'Assemblée Nationale a examiné un nouveau projet de loi d'urgence face au Covid-19, dans lequel se trouve des dispositions relatives à la constitution d'un fichier sur l'état de santé ...

[Lire la suite](#)



> INTERVIEW SUR RT FRANCE

"Urgence sanitaire : sur le texte initial, le gouvernement a voulu organiser son irresponsabilité». Le député Raphaël Schellenberger a répondu aux questions de RT France sur le texte de loi d'urgence.

[ITW RT France](#)



> FETE DE L'EUROPE

Raphaël Schellenberger et Anne Sander ont répondu aux questions des internautes, en direct du Hartmannswillerkopf, lors d'une séance Facebook Live.

Retrouvez leurs échanges sur ce lien :

[Facebook Live](#)



> CEREMONIE DE L'ARMISTICE

Ce 8 mai ne ressemblait à aucun autre.

Le député a pris part à la cérémonie qui s'est déroulée en comité restreint à la stèle des Commandos d'Afrique de Cernay.

La cérémonie a été retransmise sur internet :

[Vidéo](#)



[S'inscrire à la Newsletter](#)